

Principes du réseau
d'observateurs du Fonds vert
pour le climat (FVC) composé
d'organisations de la société
civile, de peuples autochtones
et de communautés locales

À PROPOS DU RÉSEAU

Le réseau d'observateurs du Fonds vert pour le climat (« le réseau ») regroupe la société civile, les peuples autochtones (PA) et les organisations de communautés locales des pays développés et des pays en développement qui jouent un rôle d'observateurs du **Fonds vert pour le climat** (« FVC »). Au travers de discussions et de réunions à la fois virtuelles et en présentiel, le réseau favorise la collaboration entre les observateurs afin de nourrir et d'influencer les processus politiques et décisionnels du FVC, de façon à ce que les voix des communautés qui subissent les conséquences des changements climatiques, mais aussi les voix des organisations de la société civile (OSC), des PA et des détenteurs de droits des communautés locales des pays en développement soient prises en compte dans les modalités de fonctionnement du Fonds. Le réseau s'attache à renforcer la participation et les contributions des OSC, des PA et des communautés locales de différentes façons, notamment par le partage d'informations et la collaboration en matière d'analyses, de positionnements et de plaidoyer. Le réseau emploie un serveur Sud-Sud qui permet de

gérer les listes de diffusion par courrier électronique, ce qui facilite la coordination et la collaboration entre les observatrices et observateurs basés dans le Sud. Une équipe chargée des activités de plaidoyer pour les peuples autochtones collabore également au sein du réseau.

Le réseau a pour but de suivre les activités du FVC et de produire des recommandations afin que le FVC constitue un meilleur fonds pour le climat au regard de nos valeurs communes ancrées dans la justice climatique, l'équité (y compris l'équité intergénérationnelle), les droits humains, l'égalité de genre, l'antiracisme, l'anticolonialisme et le respect mutuel. Nos valeurs nous invitent à défendre un FVC transparent, ouvert à la participation de la société civile, des peuples autochtones et des communautés locales, qui place les personnes et leurs droits humains au cœur de ses activités. Un fonds qui bénéficie aux peuples les plus vulnérables et marginalisés, et qui répond aux besoins les plus urgents grâce à des fonds octroyés de manière équitable.

LES PRINCIPES

Le réseau d'observateurs du FVC fonctionne dans le respect des principes suivants:



SOLIDARITÉ



FAIRE ENTENDRE
DES VOIX



TRANSPARENCE



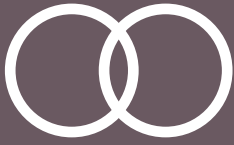
INCLUSION



INDÉPENDANCE



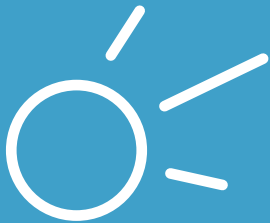
ÉGALITARISME



SOLIDARITÉ

Le réseau d'observateurs du FVC permet une solidarité effective grâce à un processus de travail collaboratif.

La solidarité est l'approche qui convient le mieux pour des travaux ancrés dans la justice climatique, dès lors que l'on admet le caractère planétaire et commun de l'enjeu, l'omniprésence des pratiques et des dispositifs institutionnels qui constituent les moteurs de la crise, ainsi que les conséquences injustes pour les personnes les plus durement touchées. Le respect mutuel de notre humanité partagée et des droits humains, les différentes actions menées pour démonter les systèmes injustes, ainsi que la diversité des perspectives et des points de vue permettent d'orienter nos travaux dans une approche collective qui les renforce.



FAIRE ENTENDRE DES VOIX

Le réseau d'observateurs du FVC est un groupe qui œuvre de façon collaborative à faire entendre la voix des acteurs les plus susceptibles d'être touchés non seulement par les changements climatiques, mais aussi par les activités du FVC, et à porter la voix de toutes les communautés et populations éligibles aux fonds du FVC.

Les mécanismes de financement climatique doivent intégrer et donner la priorité aux voix de celles et ceux qui sont en première ligne de la crise climatique, ainsi qu'aux voix et aux préoccupations des communautés et des peuples qui sont les bénéficiaires légitimes du financement pour le climat. Il est fondamental que le FVC entende ces personnes et apprenne d'elles, et qu'il améliore sa capacité à fournir des fonds directement à ces communautés.





TRANSPARENCE

Les interventions, les commentaires et les positions générales du réseau d'observateurs du FVC sont établis et partagés au travers de procédures transparentes.

La transparence est une responsabilité partagée à la fois par le FVC en tant qu'institution et le réseau. Il est essentiel que le réseau fonctionne dans la transparence si nous voulons faciliter la participation de l'ensemble des membres du réseau, et garantir le caractère collectif de nos activités de plaidoyer. Le partage transparent des informations relatives au Fonds, y compris des documents, aussi bien ceux du FVC que ceux produits par le réseau, est crucial afin que l'ensemble des membres aient la possibilité de s'impliquer collectivement dans les activités, de conserver les informations et de faciliter la reddition de comptes.



INCLUSION

Le réseau d'observateurs du FVC s'efforce d'inclure toutes les organisations de la société civile, des peuples autochtones et des communautés locales.

Il est essentiel de disposer d'un réseau ouvert qui rassemble un échantillon représentatif d'acteurs, afin que le réseau reflète les points de vue du plus grand nombre, et assume la responsabilité de ses valeurs affichées: justice climatique, équité (y compris l'équité intergénérationnelle), droits humains, égalité de genre, antiracisme, anticolonialisme et respect mutuel.

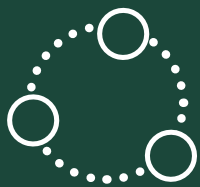




INDÉPENDANCE

Le réseau d'observateurs du FVC est un réseau indépendant qui surveille, informe et influence le FVC.

Les initiatives de suivi et de veille indépendants ont joué et continuent de jouer un rôle essentiel dans l'élaboration des politiques et des pratiques des institutions financières, et dans les mécanismes de reddition de comptes de ces dernières auprès des autorités publiques et des communautés qu'elles sont supposées servir. Des activités indépendantes peuvent mettre en évidence et hiérarchiser les enjeux et les solutions de manière à se concentrer sur les motifs des opérations des fonds, ou encore fournir des analyses spécialisées et détaillées de ces opérations sans influence injustifiée des fonds eux-mêmes.



ÉGALITARISME

Le réseau d'observateurs du FVC est un réseau de collaboration non hiérarchique auquel chacun peut contribuer activement.

Les structures organisationnelles non hiérarchiques présentent un certain nombre d'avantages lorsque les activités s'appuient sur de multiples formes d'expertise et de contribution, et valorisent cette diversité, ainsi que lorsque la communauté de volontaires cherche à permettre le développement du leadership des membres. À mesure que des activités sont menées sur un large éventail de sujets et à des moments différents, des occasions de participer et de s'impliquer se présentent constamment aux différents membres.



21ST MEETING OF THE BOARD

17 - 20 October 2018 | Manama, Kingdom of Bahrain



Pour de plus amples informations, envoyez un courriel aux deux observatrices actives pour 2020-2021:

Eileen Mairena Cunningham:

eileen@cadpi.org

Observatrice active des OSC —
Groupe des pays en développement

Asociación Indígena Centro para la Autonomía y Desarrollo de los Pueblos Indígenas (CADPI)

Erika Lennon:

elennon@ciel.org

Observatrice active des OSC —
Groupe des pays développés

Center for International Environmental Law (CIEL)